



LE PACÔMIEN



Journal municipal

octobre 2008

Vol. 14 No 04

MESSAGE DU MAIRE

Merci !

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont présentés à l'assemblée publique du 29 septembre dernier. Un compte rendu de cette rencontre sera publié dans votre prochain journal municipal.

Les sujets qui ont retenu l'attention sont : le local des jeunes, la résidence pour aînés, la bibliothèque municipale, la zone industrielle, la collecte à 3 voies et, bien entendu, l'avenir de notre église...

Cette soirée a été une rencontre constructive et où les discussions ont été conviviales et enrichissantes pour ceux qui étaient présents.

Nous procéderons à l'élaboration du budget 2009 en novembre et décembre. Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à formuler vos demandes ou suggestions pour la réalisation de ce nouveau budget.

Hommage à Marylise Lévesque

Nous tenons à féliciter Marylise pour sa réussite et sa participation aux Jeux olympiques de Beijing. Merci à tous les commanditaires qui ont permis d'amasser une bourse de 5 500,00 \$, remise à Marylise lors de l'activité du Brunch du Comité d'action contre la pauvreté. Par la même occasion, nous lui avons remis un encadrement représentant l'ascension de sa carrière et sa route vers l'excellence.

À noter

Veuillez prendre note que le dépôt du budget 2009 aura lieu le 22 décembre 2008.

Site d'enfouissement de Saint-Philippe-de-Néri

À compter du 31 décembre 2008, le site d'enfouissement de Saint-Philippe-de-Néri fermera ses portes. Cette fermeture du site est causée par la nouvelle réglementation qui demande des investissements trop élevés pour prolonger la vie de ce site pour les 4 ou 5 prochaines années. À compter du 1er janvier 2009, toutes les matières résiduelles seront amenées au site de Rivière-du-Loup à des coûts inférieurs pour l'enfouissement. Par contre, le transport entraînera des coûts supérieurs. Les soumissions seront dévoilées à la réunion régulière du conseil municipal le 3 novembre prochain.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
le vendredi de 9h00 à 12h00

De nombreux marcheurs à Saint-Pacôme

La popularité de la «journée santé» ne cesse de s'accroître au fil des ans. La cinquième édition de cette randonnée pédestre automnale dans le sentier Brise-Culottes a attiré 73 personnes, dont plusieurs familles, le dimanche 12 octobre dernier. Le soleil était encore une fois de la partie et le mercure a atteint 11 degrés.

L'activité s'est terminée avec une collation au Parc de la paix situé devant l'église de Saint-Pacôme. Des prix de présence ont été distribués.

La journée santé était une réalisation du comité Village en santé de Saint-Pacôme en collaboration avec la municipalité de Saint-Pacôme, le comité des sentiers de marche du Kamouraska, le Centre de santé et de services sociaux du Kamouraska, Kino-Québec, le Syndicat des producteurs de lait de la Côte-du-Sud et CHOX-FM. À l'an prochain!



Sécurité routière à Saint-Pacôme

Le Comité de vigilance pour la sécurité routière de Saint-Pacôme tiendra sa prochaine réunion le mercredi 12 novembre 2008 à 19 h 30 au Centre municipal de Saint-Pacôme. Vous avez des suggestions ou des observations pour améliorer la sécurité routière? Vous avez le goût de donner un peu de temps pour votre communauté? Nous vous attendons en grand nombre.

L'Halloween en toute sécurité

Automobilistes :

En raison de la luminosité qui diminue à l'automne, redoublez de prudence à l'Halloween. Respectez les limites de vitesse et la sécurité routière.

Rappel aux jeunes :

Portez des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes, pour vous rendre bien visible et courts pour éviter de trébucher;
Portez un maquillage au lieu d'un masque;
Utilisez une lampe de poche pour mieux voir et vous rendre plus visible;
Choisissez avec vos parents le trajet et l'heure de retour;
Se promener d'un seul côté de la rue à la fois et éviter ainsi de traverser inutilement;
Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière.



Joignez-vous au réseau «Qualité famille»

La municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec le comité Village en santé, invite les organismes, commerces et entreprises du territoire à joindre le réseau «Qualité famille».

Pour adhérer au réseau «Qualité famille», les organismes, commerces et entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-Pacôme, avoir mis en place une action concrète pour améliorer la qualité de vie des familles et répondre à certains critères. Parmi les actions admissibles, notons un tarif familial, un aménagement pour accueillir les familles, un horaire flexible pour les parents, un congé pour raisons familiales, l'organisation d'activités familiales... L'obtention du certificat sera synonyme de l'ingéniosité et du souci manifesté par son détenteur envers la famille. La date limite pour soumettre une action est le lundi 13 avril 2009.



Vous pouvez dès maintenant poser votre candidature dans le but de joindre le Centre D'Anjou, le Cinéma Louise, le Club de golf, le Club Optimiste et la Station plein air qui ont déjà reçu avec enthousiasme et fierté le certificat «Qualité famille».

La remise des certificats se fera en mai à l'occasion du lancement de la Semaine québécoise des familles. De plus, parmi toutes les actions certifiées, les citoyens seront invités à choisir le récipiendaire du Prix Qualité famille. Pour information, veuillez contacter René Bélanger au 418-852-2356 ou develop-stpacome@bellnet.ca

Sylvain Meunier reçoit le Prix Saint-Pacôme

L'auteur Sylvain Meunier a remporté, le 4 octobre, le Prix Saint-Pacôme du roman policier pour le roman L'homme qui détestait le golf publié chez les éditions La courte échelle. M. Meunier a obtenu la bourse de 3 000 \$ rattachée à ce prix à l'occasion de la soirée de gala qui affichait «complet» et qui se tenait, cette année, sous la présidence d'honneur de l'animateur et fou du roi, Dany Turcotte. Même s'il ne pouvait être présent en raison d'un tournage de l'émission «La petite séduction» en compagnie de la comédienne Karine Vanasse, Dany Turcotte a participé à la soirée sur grand écran via un lien Internet. Au moment de dévoiler le lauréat, il a invité Karine Vanasse à faire l'annonce du lauréat 2008. Le fou du roi n'a pas manqué, par ailleurs, de promouvoir le Prix Saint-Pacôme à l'émission «Tout le monde en parle».

Trois auteurs étaient finalistes pour le Prix Saint-Pacôme 2008. Les membres du jury avaient aussi retenu le roman de François Barcelo, Chroniques de Saint-Placide-de-Ramsay, publié aux Éditions Fayard noir et celui d'André Jacques, La tendresse du serpent, publié aux Éditions Québec Amérique. Ces deux finalistes ont chacun reçu une bourse des présidents d'honneurs de 250 \$.

Le jury se composait de Patrick Sénécal, lauréat du Prix Saint-Pacôme 2007 avec Le vide publié chez les éditions Alire, de Claude La Charité, professeur au département de Lettres à l'Université du Québec à Rimouski et directeur de la revue Tangence, et de Marie-Hélène Desautettes, avocate.

Signalons également le retour du président d'honneur du gala 2007, Ghislain Taschereau, qui avait été reçu en 2006 à Saint-Pacôme à l'occasion du tournage de «La petite séduction».

Le Prix Saint-Pacôme récompense annuellement l'auteur de roman policier québécois s'étant démarqué par la qualité d'une œuvre publiée au cours de l'année précédente.

Le Club de lecture de la bibliothèque municipale Mathilde-Massé de Saint-Pacôme a profité du gala pour décerner son «coup de cœur» à l'auteur André Pratte et à son roman Croâ publié aux éditions Michel Brûlé.

Dans l'ordre habituel, le directeur général de la Caisse de la Rivière Ouelle, André Bernier, le directeur général par intérim de la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Louis Landry, le lauréat du Prix Saint-Pacôme 2008, Sylvain Meunier, le maire de Saint-Pacôme, Gervais Lévesque, et le président de la Société du roman policier de Saint-Pacôme et dirigeant du Domaine du Pacômois, Robert Bérubé.



Concours de nouvelles policières Les lauréats des prix de la Rivière Ouelle sont dévoilés

La Société du roman policier de Saint-Pacôme a fait connaître les gagnants du septième concours de nouvelles policières, à l'occasion du gala du Prix Saint-Pacôme.

Dans la catégorie senior, le premier prix de 300 \$, commandité par le CLD Kamouraska et la librairie L'Option, a été remporté par Lise Clermont, de Sainte-Rose-du-Nord, pour son texte « Les carnets crépusculaires ». Frédéric Hardel de Montréal, a reçu les 200 \$ rattachés à la deuxième position avec « Manger froid ». Ce deuxième prix est une commandite du député de Kamouraska-Témiscouata, Claude Béchar. Le troisième prix a été décerné à Éline Potvin de Montréal pour son texte « Martine à l'école ». Le prix de 100 \$ est offert par les Studios Sigma.

La septième édition du concours de nouvelles policières a suscité l'intérêt de 13 participants dans la catégorie senior. Quant à la catégorie junior, le jury a convenu de ne pas remettre de prix cette année en raison du faible nombre de participants.

Ramonage de cheminée
Extrait des minutes d'une assemblée
régulière du conseil de la Régie
Intermunicipale en protection incendie du
Kamouraska ouest.

Copie conforme d'une résolution de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska ouest lors d'une réunion régulière du conseil d'administration tenue le 16 septembre 2008 à Saint-Pacôme à laquelle étaient présents Monsieur le président, Christian Lévesque ainsi que Messieurs Donald Boulet et Gilles Hudon.

RÉSOLUTION NO. 073.09.08

Afin de protéger les contribuables et la Régie lors d'un incendie ayant pour cause un feu de cheminée, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que le ramonage des cheminées soit effectué par des personnes ayant un permis ou certificat de ramonage.



Services Kam-Aide Inc, un gage
de confiance...

Une solution simple et rassurante pour répondre à vos besoins en aide domestique :

- Services à domicile personnalisés, accessibles et abordables
- Programme d'aide financière
- Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- Un répit pour les aidants naturels

Pour information, contactez le (418) 856-5636 ou visitez notre site Internet au www.kamaide.com



Le CALACS du KRTB (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) débute un groupe de soutien pour les femmes qui ont vécues une agression

à caractère sexuelle (que ce soit le harcèlement sexuel, des attouchements, l'inceste, le viol). L'objectif général de ce groupe sera d'outiller les femmes, (à travers un processus de groupe) à la reprise de pouvoir sur leur vécu d'agression. Voici un aperçu des thèmes abordés : Honte et culpabilité, la colère, s'occuper de soi, apprendre à se faire confiance, atelier créatif, l'intimité, affirmer un besoin et plus encore...

- Début: Le mardi 10 novembre 2008
- Période de repos: 3 semaines à la période des Fêtes
- Reprise: Mardi 12 janvier
- Fin prévue: Mardi 16 février 2009
- Un service gratuit offert par le CALACS du KRTB

Si vous souhaitez vous inscrire contacter Manon St-Jean au 418-867-5885 poste 161

Un maximum de 8 femmes participeront à ce groupe afin de favoriser la communication et l'échange. De plus, une politique de remboursement des frais de

déplacement et de gardiennage sera disponible pour donner la chance à toutes les femmes de s'inscrire. LA CONFIDENTIALITÉ SERA LA RÈGLE DE BASE.

Des nouvelles de
La Maison de la famille du Kamouraska
Maman en forme



Vous voulez vous remettre en forme ? La Maison de la famille du Kamouraska offre gratuitement aux jeunes mamans accompagnées de leurs bébés une série d'ateliers de stretching et selon la température, de mise en forme avec poussette et bébé suivie d'une pause détente et échanges entre les mamans. Les mercredis, à 13 h 30, les 22 octobre et 26 novembre 2008 au centre communautaire Robert-Côté de Saint-Pascal. Animatrice: Karine Chénard, massothérapeute. Inscription obligatoire au 492-5993 poste 103.

Fête de l'Halloween

Petit après-midi d'activités parents et enfants. Bricolage, jeux, maquillages, surprises et potion magique sont au rendez-vous. À Saint-Pascal, le mardi 28 octobre à 13 h 30 dans nos locaux.



Inscription obligatoire au 492-5993 poste 103.

Les soins d'urgence à la maison (0-8 ans)

Invitation spéciale aux parents d'enfants de 0 à 8 ans à venir s'informer sur les soins d'urgence à la maison (RCR, étouffement, noyade, brûlure, engelure, coupure, etc. À Saint-Pascal, le lundi 3 novembre 2008 de 19 h 00 à 21 h 30 dans nos locaux. Atelier gratuit. Instructeur: monsieur Lucien Dumais. Inscription obligatoire au 492-5993 poste 103.

Comment porter son bébé ?



Atelier s'adressant aux parents de bébé de la naissance à un an. À l'aide de techniques et de conseils

pratiques venez apprendre à bien porter votre bébé et découvrez les bienfaits du portage. Faites vite, car les places sont limitées à 8. Possibilité d'acheter un porte-bébé sur place. À Saint-Pascal, dans nos locaux, le lundi 10 novembre 2008 à 13 h 30. Animatrice: Sophie Archambault. Inscription obligatoire au 492-5993 poste 103.

Location d'équipement et Joujouthèque

Nous offrons le service de location d'équipement sécuritaire pour enfant à coût modique les mardis, mercredis et jeudis après-midi de 13 h 00 à 15 h 00 : sièges d'auto 0-20 lb, 20-40 lb et d'appoint, lit, parcs pliants, chaises hautes, poussettes, chaises d'appoint de table, coussins d'allaitement, traîneaux, barrières. Nous offrons aussi le «kit mamie» pour les grands-parents à 5 \$/semaine, profitez-en ! Prenez note que la Joujouthèque est en opération aux mêmes heures, les jouets et les livres sont prêtés gratuitement pour 3 semaines. N'hésitez pas à nous rejoindre au 492-5993

poste 107 pour plus d'informations et faire vos réservations.



**Développement
et Paix**

CAMPAGNE D'ÉDUCATION 2008
DÉVELOPPEMENT ET PAIX DEMANDE AU
GOUVERNEMENT D'AGIR POUR
RESPONSABILISER LES COMPAGNIES MINIÈRES

Pour une troisième année, Développement et Paix demande au gouvernement canadien de mettre en place un mécanisme de responsabilisation des entreprises minières canadiennes œuvrant en pays étranger. Trop souvent, les activités de ces entreprises menacent les terres agricoles et contaminent l'eau utilisée par les habitants des localités voisines d'une mine.

L'an dernier, plus de 200 000 canadiens ont signé une carte postale distribuée par l'organisme de coopération internationale. Cette carte demandait la création d'un bureau de l'ombudsman afin de recevoir les plaintes de victimes des activités de certaines compagnies canadiennes. Des députés ont signé la carte, d'autres ont été rencontrés par les membres de Développement et Paix et cette demande a fait l'objet de nombreuses interventions à la Chambre des communes.

Cette année, la campagne de Développement et Paix porte tout particulièrement sur l'impact qu'a l'exploitation minière sur l'agriculture dans les pays du Sud.

« On a perdu 70 pour cent de la production agricole. Maintenant, les familles n'ont plus assez de nourriture pour vivre de leur terre, comme elles le faisaient avant. » Ces mots sont de Pedro Landa, dirigeant de Caritas Tegucigalpa, un partenaire de DÉVELOPPEMENT ET PAIX. Il décrit ainsi les conséquences des activités de la mine Entre Mares, filiale de la compagnie canadienne Goldcorp, dans la Vallée de Siria, au Honduras.

Pousser le gouvernement à l'action. En mars 2007, le gouvernement canadien a reçu le rapport des Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises extractives qui offrait plusieurs recommandations pour responsabiliser les compagnies minières canadiennes. Plus d'un an après avoir examiné ce rapport, le gouvernement n'est toujours pas passé à l'action, déplore DÉVELOPPEMENT ET PAIX.

Au cours des prochains mois, les quelques 13 000 membres de DÉVELOPPEMENT ET PAIX à travers le pays sensibiliseront la population afin qu'elle incite le gouvernement à agir. Deux cartes postales, une adressée au premier ministre du Canada et une autre au député local seront distribuées lors d'événements publics dans notre région. Des exemplaires sont disponibles dès

maintenant en communiquant avec Nicole Déry au 418-852-3008.

En appuyant cette campagne de sensibilisation de DÉVELOPPEMENT ET PAIX, la population d'ici s'assure de prendre les moyens nécessaires pour inciter les entreprises minières canadiennes à respecter davantage les communautés des pays du Sud et à défendre leur souveraineté alimentaire.

**Cette année encore,
pas question d'enfouir!**



Saviez-vous que les feuilles mortes sont riches en minéraux et qu'elles contribuent à la santé du sol? Vous n'avez qu'à les broyer à l'aide d'une tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent et les laisser tout simplement sur place. Si vous en avez de grandes quantités, intégrez-en une partie au compost ou utilisez-les comme paillis.

Vous ne savez plus quoi en faire? Les Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) et la Municipalité vous invitent à déposer vos sacs à la rue. Nos employés municipaux sillonneront les rues régulièrement au cours de l'automne pour les recueillir et en disposeront chez un producteur agricole de la municipalité où elles seront compostées au lieu d'être enfouies. Nous vous demandons de porter une attention spéciale pour ne pas y inclure de déchets ni de branches.

Une autre bonne habitude écologique à adopter : Utiliser des sacs compostables!

Notre dépôt de feuilles mortes se situe chez Monsieur Bernard Bérubé au 24, Nord du Rocher, Saint-Pacôme.



Le Transport collectif intégré du Kamouraska est un service de transport offert à toute la population de la MRC du Kamouraska et aux municipalités de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise. Profitez des nombreux trajets quotidiens. Magasinage, rendez-vous médicaux, prise de sang.....tout est possible.

Coût pour devenir membre : 5.00\$ par an
Coût des transports :

2.50\$ par déplacement dans la même municipalité
3.00\$ si déplacement dans une autre municipalité

Téléphonez pour avoir plus d'information!

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 15 septembre et 6 octobre 2008

308.09.08 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion spéciale du 15 septembre 2008 soit accepté tel que présenté.

309.09.08 DÉLÉGATON COMPÉTENCE M.R.C.

ATTENDU QUE la Municipalité désire se prévaloir de l'article 569 du code municipal pour conclure une entente relative à la gestion des matières résiduelles;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la MRC de Kamouraska de négocier un prix pour l'élimination des résidus domestiques avec la Ville de Rivière-du-Loup pour une période de cinq (5) ans et ce, pour et au nom des dix-sept (17) municipalités du Kamouraska.

310.09.08 ACTIVITÉ DU 19 OCTOBRE 2008

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire à organiser une activité de reconnaissance pour la performance de Marylise Lévesque aux Olympiques 2008 de Pékin, et ce, lors du brunch annuel du comité d'action contre la pauvreté du 19 octobre prochain, avec les dépenses qui s'y rattachent.

311.09.08 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20 h 50

312.10.08 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion régulière du 6 octobre 2008 soit accepté tel que présenté.

313.10.08 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 SEPTEMBRE 2008

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2008 soit adopté tel que présenté.

313.10.09 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2008

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que le

procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2008 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

La directrice générale mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

316.10.08 ACCEPTATION DE SOUMISSION – TRANSPORT ET COLLECTE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2009 À 2012

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues au bureau municipal à la date et avant l'heure demandées;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est faite le 29 septembre 2008 à 16 heures et que la directrice générale et monsieur le maire en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est Camionnage Alain Benoit;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter de Camionnage Alain Benoit pour la vidange de boues de fosses septiques et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat couvrant la période 2009 à 2012.

2009 à 2012	Camionnage Alain Benoit	Campor Inc.
2009		
1er mai au 31 octobre	168.18 \$	174.96 \$
1er novembre au 30 avril	282.19 \$	338.63 \$
Prix au mètre cube additionnel	56.44 \$	45.15 \$
2010		
1er mai au 31 octobre	176.09 \$	182.86 \$
1er novembre au 30 avril	287.83 \$	361.20 \$
Prix au mètre cube additionnel	59.82 \$	45.15 \$
2011		
1er mai au 31 octobre	182.86 \$	189.63 \$
1er novembre au 30 avril	293.48 \$	383.78 \$
Prix au mètre cube additionnel	64.38 \$	45.15 \$
2012		
1er mai au 31 octobre	193.29 \$	198.66 \$
1er novembre au 30 avril	299.12 \$	406.35 \$
Prix au mètre cube additionnel	69.88 \$	45.15 \$

Les taxes sont incluses dans les prix mentionnés.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FOND LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Donald Boulet qu'à une prochaine réunion un règlement concernant la constitution d'un fond local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, et ce, avec dispense de lecture.

317.10.08 ADOPTION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 10 SEPTEMBRE 2008

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme de la réunion du 10 septembre 2008.

318.10.08 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – M. STÉPHANE CHAREST 154 RUE GALARNEAU

ATTENDU QUE M. Stéphane Charest nous présente un projet d'agrandissement pour sa résidence du 154, rue Galarneau;

ATTENDU QUE M. Stéphane Charest veut faire un agrandissement de 15 pieds par 16 pieds du côté ouest;

ATTENDU QUE cet agrandissement aura les mêmes matériaux de finition extérieure que ceux prévus sur la maison actuellement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et d'autoriser l'émission du permis d'agrandissement.

319.10.08 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – CORPORATION DU MOULIN DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la Corporation du moulin de Saint-Pacôme désire installer de l'isolation recouverte de planches verticales sur le côté ouest du bâtiment;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et d'autoriser l'émission du permis de rénovation.

320.10.08 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – PAVAGE 2008

ATTENDU QU'une soumission a été demandée à Pavage Réparations Francoeur Inc. pour les réparations autours des regards à différents endroits et du pavage

dans le rang de la Canelle pour 22 pieds de large par 532 pieds de long;

ATTENDU QUE Pavage Réparations Francoeur Inc. nous envoie sa soumission pour un total de trente-deux mille sept cent quatre-vingt-seize dollars (32 796,00 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de Pavage Réparations Francoeur Inc. au montant de trente-deux mille sept cent quatre-vingt-seize dollars (32 796,00 \$) pour les réparations des regards et du pavage dans le rang de la Canelle.

304.09.08 SERVICES KAM-AIDE INC. – INVITATION SOIRÉE- RECONNAISSANCE 15^E ANNIVERSAIRE

ATTENDU QUE les Services Kam-Aide Inc. organise une Soirée-reconnaissance 15^e anniversaire qui se tiendra le mardi 14 octobre au Club de Golf de Saint-Pacôme à 18 heures au coût de 30,00 \$ par personne;

ATTENDU QU'une trentaine d'employés se verront honorés pour 5 ou 10 ans de fidélité et d'engagement;

ATTENDU QUE les Services Kam-Aide Inc. compte sur notre présence et notre générosité pour une commandite;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme achète deux (2) cartes pour le souper et accorde un don de quarante dollars (40,00 \$) en commandite.

322.10.08 GUIDE TOURISTIQUE 2009-2010 (ATR) – PROTOCOLE D'ACHAT PUBLICITAIRE

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de signer le protocole d'achat publicitaire pour le Guide touristique 2009-2010 de l'ATR au coût de milles dollars (1 000,00 \$) taxes incluses.

323.10.08 LA FONDATION RUES PRINCIPALES – DEMANDE DE PRÉSENTATION

ATTENDU QUE La Fondation Rues principale, organisme sans but lucratif, développe des ententes de service avec les municipalités de toutes tailles, préoccupées de développement durable, de revitalisation socio-économique et de mise en valeur du patrimoine;

ATTENDU QUE depuis 1985, la Fondation Rues principales a collaboré aux efforts de revitalisation et de mise en valeur de plus de 200 municipalités de tailles différentes;

ATTENDU QU'elle propose un développement économique basé sur les atouts culturels, naturels et socio-économiques propres à chaque quartier, à chaque ville, à chaque village, en faisant appel à la concertation, à la collaboration et à l'engagement de tous les acteurs du milieu;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme souhaite assurer la concertation

des différents groupes d'intérêts et acteurs du milieu;

ATTENDU QU'offrir une réponse adéquate aux besoins des citoyens par une offre équilibrée de commerces et de services est souhaitable;

ATTENDU QU'agir efficacement pour développer un milieu de vie socialement et culturellement actif et vibrant est possible;

ATTENDU QU'un cadre de vie agréable et enrichissant témoigne de la fierté des citoyens;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents de faire appel à l'expérience et à l'expertise diversifiée de la Fondation Rues principales en leur demandant de venir faire une présentation visuelle à notre conseil municipal.

324.10.08 ACCEPTATION DU SOUMISSION – PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARC SITUÉ AU 227 BOUL. BÉGIN

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin d'accepter le plan d'aménagement paysager proposé par Mme Hélène Dore, pour le parc situé au 227, boul. Bégin et d'ajouter cent cinquante dollars (150,00 \$) au montant prévu dans ce dossier, totalisant la somme de trois cent dollars (300,00 \$) pour la réalisation du plan et le choix des plantes.

325.10.08 ADHÉSION – LES FLEURONS DU QUÉBEC

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin d'adhérer à Fleurons Québec pour les trois (3) prochaines années (2009-2010-2011) pour un montant de deux cent quatre-vingt-dix dollars (290,00 \$) par année taxes en sus.

326.10.08 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE OUELLE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme a connu, au printemps dernier, une situation exceptionnelle causée par la rupture du barrage de l'Étang-de-l'Écluse en période de crue, situé dans la partie amont de la rivière Ouelle;

ATTENDU QUE la rupture du barrage a engendré un débit maximum de 397 m³/s enregistré le 30 avril 2008 par la station hydrométrique du Centre d'expertise hydrique du Québec;

ATTENDU QUE ce débit extrême a provoqué un charriage massif de sédiments et de pierres dans la rivière qui se sont déposés dans certains lieux plus calmes;

ATTENDU QU'une visite des lieux a permis de constater l'ampleur des sédiments déposés principalement à deux endroits dans le village de Saint-Pacôme, soit directement sous le pont de la route 230 en rive gauche et également en rive gauche près du terrain de golf;

ATTENDU les événements survenus par le passé (inondation en avril 2005);

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite réaliser dès cette année les travaux

nécessaires pour redonner à la rivière sa capacité naturelle;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de :

Demander une aide financière à notre Député et Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour permettre à la Municipalité de défrayer les coûts reliés à la réalisation des plans et devis et la demande de certificat d'autorisation s'élevant à vingt-deux milles dollars (22 000,00 \$) plus les taxes;

Demander la participation financière du Ministère des transports et de la Sécurité publique pour permettre la réalisation des travaux de dragage des dépôts de sédiments et de correction d'un tronçon avant la crue des eaux au printemps 2009.

327.10.08 AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À CONTRACTER UN EMPRUNT DE SOIXANTE MILLE DOLLARS (60 000,00 \$) POUR FINANCER LES TRAVAUX D'IMMOBILISATION POUR L'ENTRÉE DES SERVICES POUR LA RÉSIDENCE DE PERSONNES AGÉES EN AFFECTANT LE RÈGLEMENT 234

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté le règlement d'emprunt numéro 234 visant à financer des travaux d'immobilisation;

ATTENDU QUE la Municipalité a prolongé les services d'aqueduc et égout pour desservir la future résidence pour personnes âgées;

ATTENDU QUE le coût des travaux s'élèvera à soixante milles dollars (60 000,00 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches pour contracter un emprunt de soixante milles dollars (60 000,00 \$) à même le règlement numéro 234 dans la proportion suivante : aqueduc 40%, égout 20% et voirie 40%.

328.10.08 BPR GROUPE- CONSEIL – HONORAIRES PROFESSIONNELS CONCERNANT LE PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE – RUE PLOURDE

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la facture #10012226 des frais d'honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil dans le cadre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout domestique - rue Plourde, au montant de quatorze mille neuf cent onze dollars et quarante-trois cents (14 911,43 \$).

329.10.08 DÉLÉGATION COMPÉTENCES – MRC

ATTENDU QUE cette résolution remplace la résolution numéro 309.09.08 adoptée à une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Pacôme, tenue le 15 septembre dernier;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme désire se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivant du Code municipal pour conclure une entente relative à l'élimination des matières résiduelles (déchets);

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la MRC de Kamouraska de négocier un prix pour l'élimination des résidus domestiques avec la ville de Rivière-du-Loup pour une période de cinq (5) ans et ce, pour et au nom des dix-sept (17) municipalités du Kamouraska.

330.10.08 ACTUALITÉ INDUSTRIELLE – CONTRAT

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de participer pour un montant de mille trois cent cinquante-quatre dollars et cinquante cent (1 354,50 \$) taxes incluses pour la parution de l'automne 2008 de la revue Actualité Industrielle. Cette édition traitera des municipalités de la MRC de Kamouraska, de leurs commerces et industries.

331.10.08 PERLITE CANADA INC. – QUITTANCE FINALE

ATTENDU la vente d'un terrain dans le parc industriel à Perlite Canada Inc., en date du 8 décembre 2006, et dont le contrat a été publié dans Kamouraska sous le numéro 13 871 378;

ATTENDU QUE cette vente était notamment conditionnelle à la construction d'une bâtisse commerciale dans les vingt-quatre (24) mois de la date de l'acte de vente;

ATTENDU QUE toutes les conditions de la vente ont été réalisées par Perlite Canada Inc. à la satisfaction de la Municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme se déclare satisfait de la réalisation des conditions mentionnées dans l'acte de vente publiée dans Kamouraska sous le numéro 13 871 378 et donne quittance finale de toutes hypothèques pouvant garantir la réalisation des dites conditions.

QUE le maire Gervais Lévesque soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité toute quittance, acte ou document jugés nécessaires.

332.10.08 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. NORMAND PELLETIER ET MME KATHY MORIN

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Normand Pelletier et Mme Kathy Morin ont acheté la résidence

sise aux 2-4, rue Pelletier, le 25 septembre 2008;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Normand Pelletier de Mme Kathy Morin au programme pacômien d'accès à la propriété.

333.10.08 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. JEAN- SÉBASTIEN OUELLET

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Jean-Sébastien Ouelle a acheté la résidence sise au 26, rue Plourde le 24 avril 2006;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Jean-Sébastien Ouelle au programme pacômien d'accès à la propriété.

334.10.08 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. CHRISTIAN DIONNE ET MME DORIS GIRARD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Christian Dionne et Mme Doris Girard ont acheté la résidence sise aux 104-106, rue Galarnau le 25 juillet 2008;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Christian Dionne et Mme Doris Girard au programme pacômien d'accès à la propriété.

335.10.08 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. OLIVIER DUPLESSY ET MME SANDRINE FISCHLINSKI

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Olivier Duplessy et Mme Sandrine Fischlinski ont acheté la résidence sise au 236, Boulevard Bégin le 3 octobre 2008;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Olivier Duplessy et Mme Sandrine Fischlinski au programme pacômien d'accès à la propriété.

336.10.08 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. MARTIN LAMBERT ET MME FRANCE BÉLANGER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Martin Lambert et Mme France Bélanger ont acheté la résidence sise au 25, rue Pelletier le 10 octobre 2008;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Martin Lambert et Mme France Bélanger au programme pacômien d'accès à la propriété.

337.10.08 DEMANDE DE DON – LES BÉNÉVOLES DU CENTRE D'ANJOU

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de cinquante dollars (50,00 \$) aux Bénévoles du Centre D'Anjou pour aider aux activités de Noël 2008.

338.10.08 DEMANDE DE DON – LA TRAVERSÉE

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à La Traversée pour un marchathon organisé dans le cadre de la Journée Nationale du Sport et de l'Activité Physique.

339.10.08 COSMOSS KAMOURASKA – JOURNÉE DES PARTENAIRES

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater M. René Bélanger, agent de développement, à assister à la Journée des Partenaires de COSMOSS Kamouraska qui se tiendra le jeudi 16 octobre prochain au coût de dix-sept dollars (17,00 \$) et de défrayer les frais de dépenses relatifs à cette journée.

340.10.08 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21 h 10.

Soirée de jeux de société

Le comité Ville et village en santé de Saint-Pacôme organise une deuxième soirée de jeux de société. L'activité se tiendra le vendredi 24 octobre au centre municipal, à partir de 19 h 00. Apportez vos jeux et votre collation, amenez votre famille et vos amis et sur place, vous découvrirez peut-être de nouveaux jeux!

Cette activité est gratuite!

Cercle de Fermières de Saint-Pacôme

C'est le dimanche 16 novembre au Centre municipal entre 10 h 00 et 15 h 00 que revient la traditionnelle vente de pâtisseries du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme !

Le temps des Fêtes s'en vient à grands pas et c'est le temps de réserver vos pâtisseries, tartes variées (sucre, raisins, cerises, bleuets et 5 fruits), pâtés au poulet, au saumon, à la viande, fèves au lard et beignets. Il sera possible, sur demande, d'obtenir des produits non cuits. De tendres bouchées (sucre à la crème, fudge, galettes, gâteaux) seront aussi disponibles.



Vous devez réserver avant le dimanche 9 novembre 18 h 00 auprès de Mme Noëlla Thiboutot 852-2256 ou Mme Alyne Bernier au 852-1341. Il est très important de réserver car les quantités de nos produits seront limitées (premiers arrivés, premiers servis). Réservez tôt !!!

B.B.Q. ET FÊTE D'Halloweeeee...n!

**Le dimanche 2 novembre
au centre municipal**

organisé par le

Club Optimiste de Saint-Pacôme

15H00 : ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

17H30 : SOUPER B.B.Q.

COÛT : ADULTES 12.00\$

12 ANS ET MOINS : 7.00\$

POUR RÉSERVATION ET LIVRAISON : CLAUDETTE HOULE AU 852-2479

ET AUPRÈS DES MEMBRES OPTIMISTES.

- ✓ **VOUS ÊTES INVITÉS À VOUS COSTUMER.**
- ✓ **IL Y AURA DES PRIX DE PARTICIPATION.**

LINE LANDRY, PRÉSIDENTE 2008-2009

Défi têtes rasées 2008

Par votre généreuse collaboration, vous nous avez grandement aidé à organiser le Défi Têtes rasées 2008 à Saint-Pacôme. Les enfants de LEUCAN que nous représentons se joignent à nous pour vous remercier. Le dimanche 8 juin 2008, trente et une (31) personnes ont mis leur tête à prix. Des centaines de souscripteurs et de bénévoles ont permis de remettre un montant de 8 546,05 \$ à l'organisme LEUCAN. Soyez fiers de prendre votre part de ce succès.



Bibliothèque Mathilde-Massé

Au cours du mois à votre BIBLIO

Concours pour souligner la 10^e semaine des bibliothèques publiques

Ce tirage national est tenu par Les bibliothèques publiques du Québec et comprend des prix à gagner d'une valeur totale de 4 500 \$ répartis comme suit : deux ordinateurs portables, cinq cartes-cadeaux de 500 \$ chacune des librairies Renaud-Bray et deux caméras numériques.

Pour être admissible au tirage, vous devez accéder au site Internet www.bpq.org/semaine, cliquer sur la section *Concours* puis sur *Bulletin de participation électronique*. Vous devez remplir tous les champs obligatoires marqués d'un astérisque du bulletin de participation et vous devez répondre correctement à la question mystère. Limite d'un bulletin de participation par participant par jour. La date limite de participation est le 25 octobre 2008 à 17 heures. Le tirage se fera le 27 octobre 2008 à 11 heures.

Plus de détails à la BIBLIO. Bonne chance!

Envie de partager vos découvertes littéraires?

Vous aimeriez partager votre passion pour la lecture avec d'autres passionnés? Joignez-vous à votre club de lecture local. Réservez le premier lundi de chaque mois et venez discuter avec nous au centre

municipal à 19 h 30. Le prochain est sujet est *La poésie*. On vous attend avec thé et biscuits. Au plaisir de vous voir! Vous désirez plus d'information, contactez madame Marie Marchand au 852-1706.

Nouveau conseil d'administration de la Bibliothèque Mathilde-Massé

C'est au cours de l'assemblée générale annuelle de la bibliothèque du 9 octobre dernier qu'ont été élus les membres du nouveau conseil d'administration. Voici les nouveaux membres du conseil : monsieur Marc Bélanger, président; madame Pauline Ouellet, trésorière; madame Claudette Isabelle, secrétaire et madame Nathalie Desroches, responsable des bénévoles et de l'animation.

Bénévoles recherchés

Vous désirez donner un coup de main au fonctionnement de la bibliothèque? Vous êtes disponible les dimanches sur les heures d'ouverture de la BIBLIO, à raison de deux heures par mois? Alors passez à la bibliothèque et laissez vos coordonnées ou contactez la responsable des bénévoles, madame Nathalie Desroches, au 852-3039.

Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et les dimanches de 10 h à 12 h
Téléphone : 418-852-2356, poste 2

La Fabrique de Saint-Pacôme Résultat du 2^{ième} tirage, le 5 octobre

Les six (6) personnes chanceuses qui se sont méritées chacun un prix de 100,00\$ sont :

Mme Colette Richard (#1153), Saint-Pacôme
Mme Virginie Lévesque (#0365), Saint-Pacôme
M. Réal Lebel (#0230), Saint-Pacôme

Mme Gisèle Lebel (#0538), Saint-Pacôme
M. Jean-Sébastien Smith (#1019), Montmagny
Chorale Saint-Pacôme (#0670), Saint-Pacôme

Félicitations aux gagnants(es)!

Le prochain tirage aura lieu le 2 novembre 2008. Bonne chance à tous!

À Saint-Pacôme, en 2008, Mon église, je la soutiens...

Que serait Saint-Pacôme sans son église!



Votre Fabrique a besoin de votre soutien financier pour offrir et soutenir les services de pastorale à tous les paroissiens et pour voir à l'entretien de l'église.

Le dimanche 26 octobre 2008, des bénévoles distribueront à toutes les familles de la paroisse, des enveloppes pour le paiement de la contribution minimale 2008 (capitation), fixée cette année à 40,00 \$ par personne majeure. De plus, un fonds intitulé « **FONDS SAUVONS NOTRE ÉGLISE** » a été créé pour l'entretien et les réparations à venir de l'église.

La contribution peut aussi être répartie sur plusieurs périodes de l'année, soit par chèques postdatés ou par paiement pré-autorisé à la Caisse.

Le dimanche 2 novembre 2008, les mêmes bénévoles passeront de nouveau pour recueillir votre enveloppe ou si vous êtes absent, cette dernière pourra être envoyée par la poste ou remise directement à la messe.

SOYONS GÉNÉREUX et ensemble donnons un coup de cœur pour la survie de notre église paroissiale.

Conseil de Fabrique
Saint-Pacôme

Dates à retenir

Novembre 2008

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bibliothèque les mardis de 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h00 à 12h00.						1
2 Fête Halloween Optimiste-souper BBQ	3 Conseil 20h00)	4 Vidanges 1	5 Réunion mensuelle (Fermières) conférence Daniel Caron	6 Âge d'or (13h à 16h cartes)	7 Vidanges-2	8)
9	10	11 Jour du Souvenir Récupération 1	12	13 Âge d'or (13h à 16h cartes)	14 Récupération 2	15 Fermières – préparation pâtisseries
16 Fermières – vente de pâtisseries	17	18 Vidanges 1 Chevaliers de Colomb 19h30	19 Sécurité routière 19h30	20 Âge d'or (13h à 16h cartes)	21 Vidanges 2	22 Âge d'or (danse)
23	24	25 Récupération 1	26	27 Âge d'or (13h à 16h cartes)	28 Récupération 2	29
30						

ÂGE D'OR - JOIE DE VIVRE Fêtes du mois de novembre 2008

Raymonde Lévesque	3	Marie-Rose Dubé	17
Lise Courcy	4	Réal Lévesque	18
Janine Gagnon	4	Isabelle Boucher	19
Réal Gagnon	7	Rita Pelletier	20
Rita Courcy	8	Yvon Fortin	21
Jean-Louis Bérubé	8	Pierre Poirier	23
Ginette B. Blais	10	Marius Dubé	24
Micheline Lamarre	10	Lucienne Gagnon	25
Daniel Jean	13	Thérèse Dubé	27
Reine Picard	16	Marie-Anne Lizotte	29
Thérèse Boucher	16		



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social
7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812